Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

———

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'approche en termes de classes sociales permet-elle de rendre compte de la structure actuelle de la société française ?

DOCUMENT 1

Sentiment d'appartenance à une classe sociale (en %)
Question : « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? »

	Rappel 1964 (%)	Rappel 1967 (%)	Rappel 1987 (%)	Ensemble Janvier 2013 (%)
Oui	61	59	56	56
Non	28	29	40	35
Ne se prononcent pas	11	12	4	9
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Champ : échantillon de 2 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : « Les Français et la lutte des classes », *IFOP*, janvier 2013.

DOCUMENT 2

Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe en 2019
en euros courants

	1er décile (D1)		Médiane		9e décile (D9)	
	Femmes	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**
Ensemble	**2 430**	**3 260**	**17 660**	**21 110**	**34 690**	**44 150**
Cadres	8 900	9 650	33 200	38 730	59 950	77 350
Professions intermédiaires	5 800	7 400	22 750	25 990	33 840	40 340
Employés	1 860	1 560	14 540	15 470	24 310	28 960
Ouvriers	1 250	2 850	11 930	18 360	21 910	28 430

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis et stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Lecture : en 2019, 10 % des femmes perçoivent un revenu salarial inférieur à 2 430 euros (1er décile) par an, soit un niveau inférieur de 25 % à celui des hommes (3 260 euros).

Source : d'après « Femmes et hommes, l'égalité en question », *INSEE Références*, 2022.

Note : Le revenu salarial correspond à la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toute cotisation sociale.

DOCUMENT 3

Les différentes catégories d'ouvriers en 1982 et 2019 (en %)

	1982	2019
Ouvriers qualifiés de type industriel (Tourneurs fraiseurs, chaudronniers, conducteurs de ligne de fabrication, conducteurs d'engins BTP...)	22,0	20,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal (Maçons, agents d'entretien et de maintenance des bâtiments, cuisiniers ou commis de cuisine, bouchers artisanaux salariés, mécaniciens de garage automobile, jardiniers...)	17,6	24,6
Chauffeurs (Chauffeurs routiers, chauffeurs-livreurs, coursiers, chauffeurs de bus...)	7,5	12,5
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (Caristes, magasiniers, conducteurs de train, marins de la marine marchande...)	6,2	8,4
Ouvriers non qualifiés de type industriel (Professions du transport et de la logistique dont conditionneurs, manutentionnaires, préparateurs de commandes, manœuvres des travaux publics...)	28,6	16,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal (Ouvriers non qualifiés du bâtiment, agents d'entretien, femmes de ménage des bureaux ou des locaux ...)	13,6	13,6
Ouvriers agricoles (Viticulteurs, arboriculteurs, bûcherons, marins-pêcheurs...)	4,5	4,6
Ensemble des ouvriers	100	100

Champ : France hors Mayotte (France métropolitaine pour 1982), population des ménages, personnes en emploi, ouvriers.

Note : les données de 1982 ont été calées sur les indicateurs « ouvriers qualifiés » et « ouvriers non qualifiés » issus des séries longues sur le marché du travail.

Source : d'après « Les ouvriers : des professions toujours largement masculines », *INSEE Focus,* juillet 2020.

DOCUMENT 4

Régine, étudiante.
« Est-ce qu'on a qu'une seule identité ou est-ce que c'est l'ensemble qui fait la personne ? Moi je ne me considère pas comme étant noire, je suis juste humaine avant tout. Je suis une femme, je suis noire, mais ça c'est des choses qu'on n'a pas choisies et c'est pas seulement ça qui arrête mon identité [...]. Aujourd'hui, si on me demande d'où je viens eh bien je suis bretonne. Voilà, je me sens bretonne, j'ai grandi en Bretagne, après je me sens française, je me sens girondine[1], et après, mon identité elle est de l'autre côté, en Afrique, et c'est tout ça qui fait ma personne... ».

François DUBET, *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance*, 2016.

1 : habitante du département de la Gironde.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez, à l'aide de deux exemples, que l'engagement politique prend des formes variées.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père en 2020 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	**Catégorie socioprofessionnelle de la fille**						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	5,6	3,7	12,8	25,6	29,0	23,4	**100**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	8,9	18,5	27,5	26,5	18,0	**100**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	4,9	41,6	31,5	13,9	7,7	**100**
Professions intermédiaires	0,2	4,2	20,6	36,9	24,4	13,8	**100**
Employés et ouvriers qualifiés	0,3	3,7	9,5	25,3	34,9	26,3	**100**
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,2	7,1	19,8	35,4	34,1	**100**
Ensemble	**0,7**	**4,6**	**17,4**	**27,7**	**28,5**	**21,1**	**100**

Champ : France, femmes françaises en emploi ou ayant travaillé, âgées de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : *Enquête emploi*, INSEE, 2020.

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des filles de cadres et professions intellectuelles supérieures à celle des filles d'agriculteurs exploitants. (*3 points*)

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les limites des tables de mobilité. *(3 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les effets du commerce international sur les inégalités sont contrastés.

DOCUMENT 1

Bien que le commerce international ait contribué à accroître le niveau de vie dans de nombreux pays en développement, le processus d'intégration dans l'économie mondiale par le biais du commerce s'est aussi traduit par une polarisation de la répartition des revenus, en particulier à l'intérieur des pays. Des études montrent que les inégalités économiques entre les pays ont diminué mais qu'elles ont augmenté en moyenne à l'intérieur de chaque pays par suite d'une hausse rapide des revenus en haut de l'échelle et de leur stagnation au niveau le plus bas […].
Le modèle de délocalisation[1] de la production mondiale, qui passe par le morcellement des processus de production dans divers pays, a énormément contribué à la réduction des inégalités d'un pays à l'autre, à la création d'emplois et à la hausse du niveau de vie dans de nombreux pays en développement. Toutefois, la délocalisation a également accru les inégalités à l'intérieur des pays développés […] en abaissant les salaires des travailleurs non qualifiés et en réduisant les perspectives d'emploi des ouvriers.

Source : « Les politiques commerciales et leurs répercussions sur les inégalités », Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement (CNUCED), mai 2019.

1 : Une délocalisation correspond au transfert d'une unité de production d'un pays à un autre ou à la croissance des activités d'une firme à l'étranger.

DOCUMENT 2

Indice du PIB par habitant de quelques pays (en dollars constants de 2015) entre 1980 et 2020

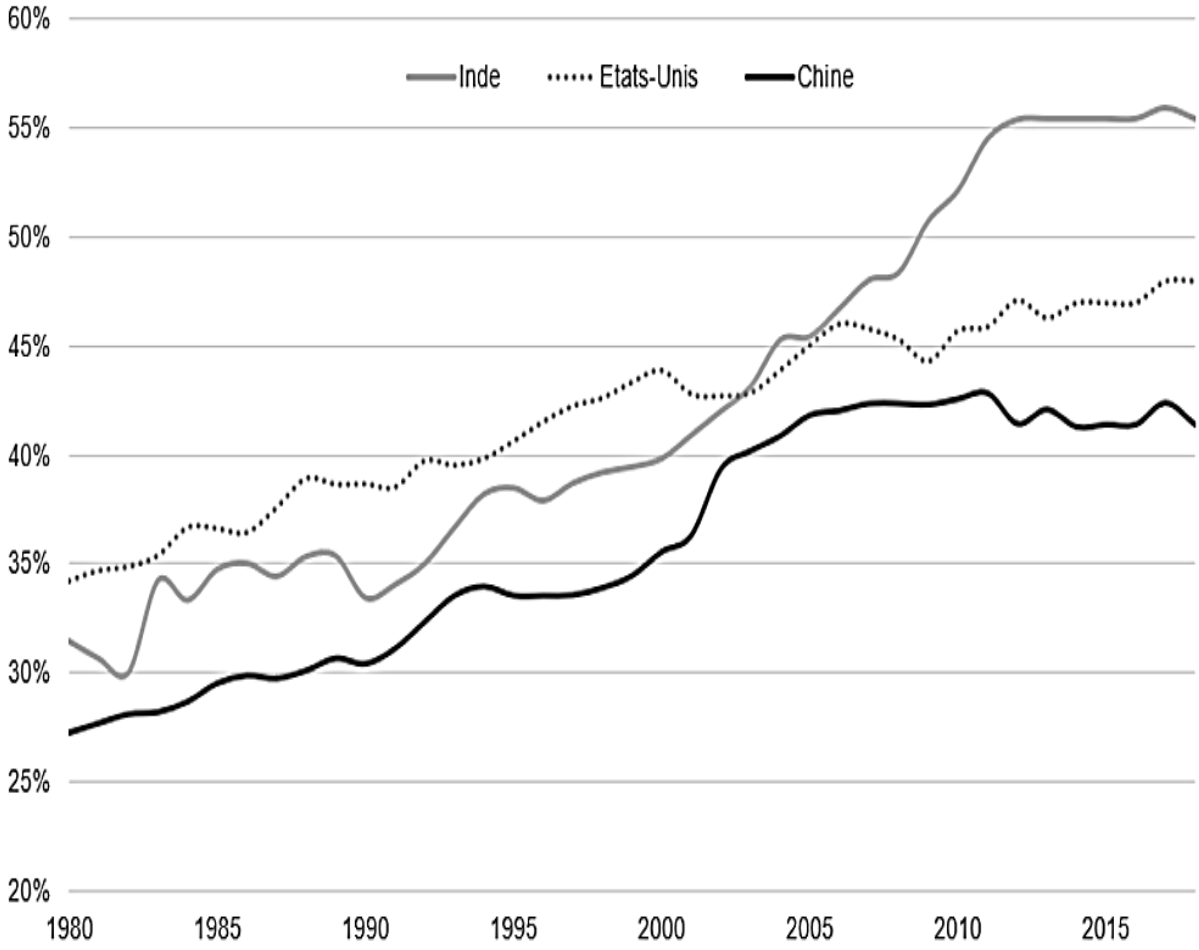
Indice base 100 = Monde

	1980	**1990**	**2000**	**2010**	**2020**
Chine	7,28	13,33	27,86	60,41	98,39
France	398,41	420,10	426,63	381,24	339,51
Inde	6,55	7,85	9,62	13,31	17,19
Corée du Sud	68,55	137,93	215,78	272,25	297,21
États-Unis	526,36	578,50	618,27	564,38	552,20
Monde	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Source : d'après Banque Mondiale, 2022.

DOCUMENT 3

Part (en %) dans le revenu national détenue par les 10 % les plus riches entre 1980 et 2018



Source : d'après *Laboratoire sur les inégalités mondiales*, www.wid.world.